

Un jardin sur le toit du Sarladais



Un jardin sauvage pour les passionnés de nature.
PHOTO ANNE BÉCHEAU

Il est des lieux qui marquent et le jardin de Haute Terre fait partie de ceux-là. Quelque part au-dessus de la vallée de la Dordogne, entre Cazenac et Vézac, au lieu-dit Le Dau, sur un des plus hauts points du Sarladais, un jardin vient de naître grâce à la ténacité de Claude-Marie Villeneuve-Dellac.

Cette enseignante à la retraite a créé là « un tableau de nature », un « havre de paix et de silence » où tous les sens sont sollicités. Depuis près de dix ans, Le Dau est devenu son refuge,

son « ermitage », source d'inspiration inépuisable pour cette femme qui aime aussi écrire et peindre. Ce jardin privé familial regorge d'une variété inouïe de plantes.

Points de vue

La situation du lieu, qui embrasse un paysage époustouflant à 360°, n'y est pas étrangère. On trouve là des plantes du Massif central mais aussi de climats océanique, semi-continentale, semi-montagnarde et subméditerranéenne.

Certaines, bien sûr, ont été apportées, mais il y a également toutes celles qui reviennent naturellement. « On ne coupe pas l'herbe », précise Claude-Marie Dellac. Seuls quelques passages ont été aménagés pour la promenade, « une échappée belle sur quatre hectares », aime à dire la maîtresse des lieux.

La découverte de ce parc naturel est celle d'un « jardin sauvage très organisé », comme l'a qualifié dernièrement un visiteur, qui a partagé avec enthousiasme sa passion de la botanique avec Claude-Marie Dellac.

Il a été par ailleurs conquis par les points de vue qui s'offraient à lui : les monts d'Auvergne, le Puy-de-Dôme, les Pyrénées au loin, mais aussi, plus près, les châteaux de Marqueyssac, Castelnaud, Les Milandes, le clocher de l'église de Sireuil, Boussiéral...

Pour la nuit des étoiles du mercredi 11 août, le jardin sera ouvert à partir de 20 heures. Pour toute information, appeler les 06 84 39 57 36 ou 06 86 92 25 99.

Visites

De mai à septembre, le jardin est ouvert de 9 heures à 19 heures les jours de fête et jours fériés, et en semaine les jeudi et vendredi de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures, le samedi de 15 heures à 19 heures, le dimanche de 9 heures à 12 h 30.

En juillet et en août : matinales dès 8 heures pour le lever de soleil (sur rendez-vous) et le vendredi à partir de 20 heures pour les crépusculaires et les nocturnes stellaires (sur rendez-vous).

Tarifs pour une visite de deux heures : 6 euros et 3 euros pour les enfants.